

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN  
COMMUNE DE TREGOUREZ

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°230420261

DATE DE CONVOCATION : .....

10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril 2026 à 20h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE : .....

10 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice

15

Nombre de présents

13

Nombre de votants.

15

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Marion Padeloup qui a donné procuration à Aude Quiniou

Paul Bergot qui a donné procuration à Violaine Forcin

Secrétaire élue : William Mallégo

**OBJET : FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2026**

Conformément à l'article 2639 A du CGI, les collectivités locales font connaître aux services préfectoraux les décisions relatives aux et produit de fiscalité via la transmission d'un état de notification n° : 1259 avant le 15 avril 2026.

Toutefois si les informations indispensables à l'établissement du budget ne sont pas communiquées par la Direction Générale des Finances Publiques avant le 31 mars 2026, cet état devra être adressé à la Préfecture dans un délai de quinze jours à compter de la communication de ces informations.

Par mesure de simplification, aucune signature du préfet et de l'ordonnateur n'est plus exigée sur les états n°1259, seul un visa (date et nom du signataire) doit être apposé.

L'état 1259 est projeté sur la dalle pour visualisation des bases locatives 2026 et des recettes fiscales attendues en fonctions des taux retenus pour l'exercice.

**PROPOSITION :**

Il est donc proposé au Conseil Municipal de fixer les taux de fiscalité pour 2026 comme suit :

TAXES DIRECTES LOCALES	2023	2024	2025	2026
Taxe d'Habitation (THS)	11.16 %	11.16 %	11.16 %	11.16 %

Taxe Foncière bâties (TFB)	33.79 %	33.79 %	33.79 %	<b>33.79 %</b>
Taxe Foncière non Bâties (TFNB)	49.73 %	49.73 %	49.73 %	<b>49.73 %</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

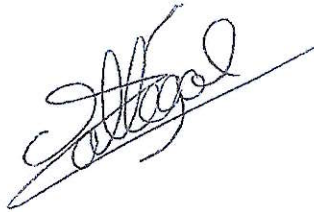
- Fixe le taux de Taxe d'Habitation pour l'exercice 2026 à **11.16 %**.
- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés bâties pour l'exercice 2026 à **33.79 %**.
- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties pour l'exercice 2026 à **49.73 %**.

Le Maire

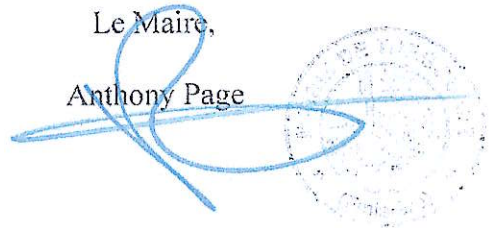
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (3 contours Motte – 35000 RENNES) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat  
William Mallégo!



Le Maire,  
Anthony Page



Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....





ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PREVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

- Taxe foncière sur le bâti :
- a. Personnes de condition modeste
  - b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
  - c. Locaux industriels
  - d. Logements sociaux et longue durée

582
0
0
59
8 173

2. BASES EXONÉRÉES

- Taxe foncière sur le bâti :
- a. Par le conseil municipal
  - b. Par la loi
- Taxe foncière sur le non bâti :
- a. Par le conseil municipal
  - b. Par la loi (terres agricoles)
  - c. Par la loi (autres)

5 211
52 464
33 790
1 252

4. PRODUITS PREVISIONNELS IFR ET PYLONES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

59 713
--------

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
- b. Dotation pour recentrage THRS
- c. Mayotte

>>>
>>>
>>>

Cotisation foncière des entreprises :

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement, du territoire
- b. Base minimum
- c. Locaux industriels
- d. Autres allocations

>>>
>>>
>>>
>>>

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
- b. Logements vacants soumis à la THLV
- c. Correction des bases THRS
- d. Correction des bases THLV
- e. Correction des bases MTHRS

113 500
50 100
-12 348
>>>

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA compensant la TH
- b. TVA compensant la CVAE
- c. Coefficient correcteur
- d. Taux FB commune 2020
- e. Taux FB département 2020

>>>
0
1,014337
16,82
15,97

3. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX  
6.1. TAUX PLAFONDS

Taux moyens communaux de 2025 au niveau : national 12 départemental 13

Taux plafonds de 2026 de 2026 14

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15) 15 16

- Taxes
- Taxe foncière sur le bâti (TFPB)
- Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)
- Taxe d'habitation (TH)
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)

39,79	39,68	99,48	2,00	97,48
51,19	47,33	127,98	2,09	125,89
23,67	27,12	67,80	9,89	57,91
>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau : a. National >>> b. Communal >>>

Taux maximum : a. Taux communal majoré à ne pas dépasser >>> b. Taux maximum de la majoration spéciale >>>

Revenir à 2026 au titre de laquelle...

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

lien ont été augmentés

- a. Taux moyen départemental >>>
- b. Taux maximum de la majo >>>

15,74  
1,57

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique 24,64

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN  
COMMUNE DE TREGOUREZ

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°230420262

DATE DE CONVOCATION : ..... 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril 2026 à 20h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE : ..... 10 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice 15

Nombre de présents 13

Nombre de votants. 15

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Marion Padeloup qui a donné procuration à Aude Quiniou

Paul Bergot qui a donné procuration à Violaine Forcin

Secrétaire élue : William Mallégol

**OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2026**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des tarifs communaux 2026.

Les tableaux récapitulatifs des tarifs sont joints à la présente délibération :

- Tarifs généraux
- Espace Jean Bourhis
- Salle Pierre Kerneïs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, une abstention afférente aux tarifs généraux (Alain Jacq), un vote contre pour les tarifs des salles (Alain Jacq)

-Adoptent les tarifs communaux 2026, valables à compter de la présente séance.

Pour extrait certifié conforme


Le secrétariat

William Mallégol



Le Maire,

Anthony Page



**Transmis au représentant de l'Etat le : .....**

**Publié le : .....**



Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 029-212902910-20260423-230420262-DE



Tarifs 2026

TARIFS ESPACE JEAN BOURHIS

Utilisateur	GRANDE SALLE				Office		Salle N°1 Parquet	Salle N°2 Carrelage	Caution		
	Tarif de base	Podium (1)	Sono	TOTAL (max)	Sans traiteur (sandwich, buvette)	Avec Traiteur ou repas			Domages	Ménage	
Association Loi 1901 dont le siège est à Trégourez	Utilisation à but non lucratif	gratuit					gratuit	gratuit	1 117 €	558 €	
	Utilisation à but lucratif	gratuit 2 fois par an	92 €	71 €	370 €	Gratuit	94 €	Pas de location			
		207 €									
Association loi 1901 Extérieure à la commune		325 €	171 €	80 €	576 €	38 €	123 €	43 €	43 €	1 117 €	558 €
Pack loto Trégourez		/			500 €	/	/	/			
Pack loto extérieur 1 séance		/			750 €	/	/	/	1 100 €	550 €	
Pack loto extérieur 2 séances		/			1 200 €	/	/	/			
Professionnel dont le siège est à Trégourez		414 €			630 €						
Professionnel extérieur à Trégourez Y compris établissements mutualistes			162 €	54 €		47 €	118 €	94 €	94 €	1 117 €	558 €
		932 €			1 148 €						
Particulier de Trégourez		403 €	84 €		559 €						
Particulier extérieur à Trégourez		503 €	172 €	72 €	747 €	47 €	118 €	Pas de location	1 015 €	508 €	
Association sportive dont le siège est à Trégourez	(2) Utilisation Hebdomadaire sur planning et horaires établis annuellement	gratuit	Pas de location		gratuit	Pas de location		Pas de location		Annuelle 500€	
Pénalité pour désistement		200 €									

(1) Toute association devra apporter sa collaboration pour la mise en place du podium

(2) Pour les associations sportives, l'utilisation de la salle ne pourra se prolonger au-delà de 22h





## TARIFS COMMUNAUX

Tarifs 2026

		2025	
<b>Scolaire</b>			
Garderie	matin	1,70 €	1,7
	soir	1,95 €	1,95
Repas Cantine	enfant	3,00 €	3
	adulte	5,50 €	5,5
Transport scolaire forfait au trimestre	1 enfant	42,00 €	42
	2 enfants	37,00 €	37
	3 enfants et plus	32,00 €	32
<b>Cimetière</b>			
Tombe	concession 30 ans Grande tombe	395,00 €	395,00 €
	concession 30 ans Petite tombe	200,00 €	200,00 €
Columbarium	concession 5 ans	275,00 €	275,00 €
	concession 10 ans	410,00 €	410,00 €
	concession 15 ans	546,00 €	546,00 €
Cavurne	concession 15 ans	190,00 €	190,00 €
	concession 30 ans	380,00 €	380,00 €
Jardin du souvenir	Concession 15 ans	50,00 €	50,00 €
	Dispersion des cendres	62,00 €	62,00 €
	Plaque seule	215,00 €	215,00 €
<b>Locations</b>			
1 table + 2 bancs	Habitant de la commune	6,00 €	6,00 €
	Extérieur à la commune	8,00 €	8,00 €
	Association extérieure à la commune	6,00 €	6,00 €
1 table	Habitant de la commune	5,00 €	5,00 €
	Extérieur à la commune	6,00 €	6,00 €
	Association extérieure à la commune	5,00 €	5,00 €
1 banc	Habitant de la commune	4,00 €	4,00 €
	Extérieur à la commune	5,00 €	5,00 €
	Association extérieure à la commune	4,00 €	4,00 €
1 Barrière	Habitant de la commune	4,00 €	4,00 €
	Extérieur à la commune	5,00 €	5,00 €
	Association extérieure à la commune	4,00 €	4,00 €
<b>Camping</b>			
Tarif par nuit	Adulte	4,75 €	4,75 €
	Enfant de moins de 7 ans	3,20 €	3,20 €
	Véhicule	4,50 €	4,50 €
	Emplacement	3,70 €	3,70 €
	Branchement électrique	3,70 €	3,70 €
<b>Droits de place à l'année</b>			
Pizzaiolo	4h00 par semaine	165,00 €	165,00 €
Le Passe temps		25,00 €	25,00 €
<b>Lotissement</b>			
Lotissement du Rest "Le Hameau du Verger"		32 €/m2	32 €/m2

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 029-212902910-20260423-230420262-DE



## Salle PIERRE KERNEIS TARIFS 2026

Envoyé en préfecture le 27/04/2026  
Reçu en préfecture le 27/04/2026  
Publié le  
ID : 029-212902910-20260423-230420262-DE

	Location 2 jours (du samedi midi au dimanche soir)	Caution Dommages	Caution Ménage	Pénalités pour désistement
Repas familial	396 €	873 €	244 €	200 €
Réunion externe	150 €	873	244	
Café d'enterrement	60 €			
Location de vaisselle	20 €			

Mairie de Trégourez - Rue Yves Allain - 29970 TRÉGOUREZ  
Tél. 02 98 59 10 28 / Mail : [mairie@tregourez.fr](mailto:mairie@tregourez.fr) / Site internet : [www.tregourez.fr](http://www.tregourez.fr)



DEPARTEMENT DU FINISTERE  
 ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN  
 COMMUNE DE TREGOUREZ

EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°230420263

DATE DE CONVOCATION : .....

10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril 2026 à 20h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE : .....

10 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice

15

Nombre de présents

13

Nombre de votants.

15

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Marion Padeloup qui a donné procuration à Aude Quiniou

Paul Bergot qui a donné procuration à Violaine Forcin

Secrétaire élue : William Mallégol

**OBJET : Affectation des résultats d'exploitation 2025 du budget PRINCIPAL**

Monsieur le Maire reprend l'excédent d'exploitation du budget « commune » constaté au compte financier unique 2025, à savoir **651 620,12 €**.

Le Conseil municipal doit statuer sur l'affectation de ces résultats qui se décline de la façon suivante :

Résultat de clôture 2025	Excédent ou déficit reporté (fonctionnement) 2026 (compte 002 en rct fct)	Virement à la section d'investissement 2026 (compte 1068 en rct It)
--------------------------	---	---

<b>Commune</b>		
651 620,12	400 000,00	251 620,12
<b>Lotissement du Rest</b>		
257 132,67	257 132,67	Pas d'affectation des résultats en lotissement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

-S'accorde sur l'affectation du résultat proposé ci-dessus,

-Donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir.

Le secrétariat  
William Mallégo



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Anthony Page



Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN  
COMMUNE DE TREGOUREZ

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°230420264

DATE DE CONVOCATION : ..... 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril 2026 à 20h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE : ..... 10 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice 15

Nombre de présents 13

Nombre de votants. 15

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Marion Padeloup qui a donné procuration à Aude Quiniou

Paul Bergot qui a donné procuration à Violaine Forcin

Secrétaire élue : William Mallégol

**OBJET : Vote des Budgets primitifs 2026**

Anthony Page, donne lecture aux membres du Conseil Municipal des budgets primitifs 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-Vote les budgets Commune et Lotissement du Rest (Hameau du Verger) selon les votes suivants :

Suffrages exprimés	15		
Budget	Pour	Contre	Abstentions
Commune	15	0	0
Lotissement du Rest : hameau du Verger	15	0	0

Pour extrait certifié conforme

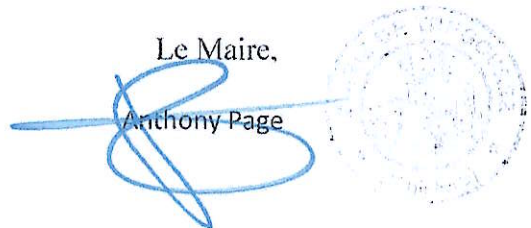
Le secrétariat

William Mallégol



Le Maire,

Anthony Page



Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....



## ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE DE TREGOUREZ - COMMUNE DE TREGOUREZ

21/04/2026 16:47 Page 1 / 2

### Présentation

Présenté par le Maire,  
A Trégourez, le 23 avril 2026  
Le Maire, Anthony Page

### Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire  
A Trégourez, le 23/04/2026

Les membres du Conseil Municipal,

### Votes

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 10 avril 2026

### Signataire

PAGE Anthony

QUINIOU Aude

TROBOA Michel

EVENAT Morgane

RANNOU Florian

LE GUILLOU Mathieu

PASDELOUP Marion

a donné procuration à Aude Quiniou

LE GRAND Loriane

FORCIN Violaine

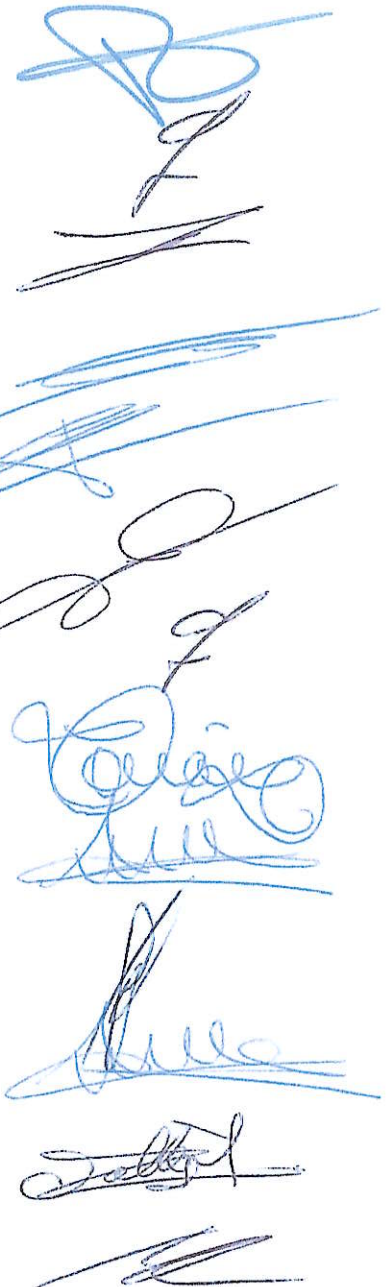
LELIEVRE Florian

BERGOT PAUL

a donné procuration à Violaine Forcin

MALLEGOL William

RAOUL Margaux



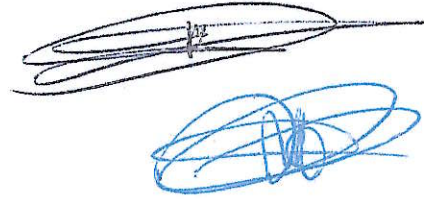
**ARRETE ET SIGNATURES**

COMMUNE DE TREGOUREZ - COMMUNE DE TREGOUREZ

Signataire

JACQ Alain

MARTIN Estelle



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Trégourez, le .....

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN  
COMMUNE DE TREGOUREZ

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°230420265

DATE DE CONVOCATION : ..... 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril 2026 à 20h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE : ..... 10 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice 15  
Nombre de présents 13  
Nombre de votants. 15

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :  
Marion Padeloup qui a donné procuration à Aude Quiniou  
Paul Bergot qui a donné procuration à Violaine Forcin

Secrétaire élue : William Mallégo

**OBJET : Amende de police- Appel à projet 2026**

Le département est compétent pour répartir les amendes de police relatives à la circulation routière pour l'exercice 2026 au profit des communes de moins de 10 000 habitants dotés de la compétence voirie.

La commission permanente a ciblé les thématiques éligibles pour l'appel à projet 2026 :

- la sécurité des cyclistes (aménagement cyclables, séparation de flux, zones apaisées, chaussées à voies centrales banalisées...),
- la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite (cheminements piétons, mise en accessibilité de l'espace public...),
- la sécurité des riverains (dispositif d'apaisement des vitesses, zones 20 ou 30, radars pédagogiques...),
- la sécurité des usagers des transports en commun (aménagement et accessibilité des arrêts de transports en commun, ...)

Il est précisé que les plateaux ralentisseurs et la création de places de stationnement sont exclus des dépenses éligibles.

Les projets pourraient bénéficier d'une subvention adaptée entre 1 000 et 20 000 € : le dépôt de la demande de subvention est souhaité avant le 30 avril 2026.

La commune souhaite déposer un dossier concernant les sujets suivants :

- Panneau lumineux solaire école : 2 500 €
- Barrières urbaines au niveau des commerces : 1 200 €
- Poteaux éclairants solaires flexibles au niveau des passages piétons : 3 600 €
- Peinture au sol pour limitation de vitesse à 30 km/h dans le bourg et à Follezou (jaune et rouge) : 150 €
- Limitation de vitesse à 70 km/h à Villeneuve-Kerhallec\*2 : (panneau + support+ collier) 500 €
- Intégration d'une borne bateau pour les personnes à mobilité réduite : 100 €

Soit un total de 8 050 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- S'accorde sur la nécessité de mener des actions dans les sujets évoqués ci-dessus,
- Donne l'accord au Maire pour solliciter la subvention auprès du département pour une opération financée à hauteur de 50 %.
- Donne mandat au Maire pour la signature de tout document permettant l'aboutissement de cette opération.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat  
William Mallégo



Le Maire,

Anthony Page



**Transmis au représentant de l'Etat le : .....**

**Publié le : .....**